

Compte-rendu du 2nd Conseil d'Ecole
Mardi 12 mars 2024

Membres présents :

Enseignants : Mmes Chouly Isabelle, Deshais Stéphanie, Durand Marion, Falco Fabienne, Grimault Sylvie, Marchais Valérie, Marneix Angélique, Poirrier Fanny, Renaux Catherine, Thevet Elise.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bessac Amandine, Fontaine Carole, Lallet Magali, Rudelle Karen, Saulnier Catherine, Vigara Puerta Virginia, M. Castaing Stéphane, Moret Nicolas, Vincent Jérémy.

Représentants de la mairie : Mme Bonin Isabelle, élue adjointe aux affaires scolaires

Référente des ATSEM : Mme Lagueny Dominique

DDEN : Mmes Paquet Christine et Picot Marie-José

Membres excusés:

Mr Blancher Emmanuel, Inspecteur de l'Education Nationale, Mr Boisserie Daniel, maire de St Yrieix la Perche, M. Sola Maxime, Mme Petit Carine, M. Etienne Jérémy, représentants élus, Mmes Gaspalon Amélie et Roche Catherine, enseignantes, Psychologue scolaire : Mme Portier Catherine

Secrétaire de séance : M. Castaing

Ouverture de la séance : 18h

1. Les effectifs 2024/2025 :

A l'école maternelle :

Niveaux	PS	MS	GS	Total
Effectifs	10	22	25	57

(Le nombre d'enfants en TPS n'est pas connu à ce jour.)

A l'école élémentaire :

Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	27	28	35	28	25	143
						Dont 12 élèves d'Ulis

Total école primaire : 200 élèves

Pour l'instant, les répartitions par classe ne sont pas connues. Elles devront tenir compte des effectifs imposés en GS, CP et CE1, à savoir pas plus de 24 élèves dans ces classes.

2. Point sur les exercices de sécurité :

En maternelle, l'exercice évacuation incendie s'est déroulé le 15 janvier 2024, en 1 minute 40 secondes. Aucun élève n'a été prévenu. L'exercice s'est effectué sans panique.

A l'élémentaire, le second exercice «**Evacuation-incendie**» a été réalisé le même jour.

3. Organisation du Temps scolaire :

Les communes qui étaient passées en semaine de 4 jours à la rentrée 2021 sont dans l'obligation de demander un renouvellement de la dérogation - décret Blanquer - pour rester à la semaine de 4 jours. Celle-ci étant une dérogation à la semaine de 4,5 jours, le conseil d'école doit donc se prononcer au terme des trois années du Projet Educatif Territorial (P.E.D.T.) de la commune sur les rythmes scolaires futurs pour les rentrées 2024, 2025 et 2026.

À la question : « Etes-vous pour le maintien à la semaine de 4 jours ? », sur les 20 participants au vote :

0 abstention, 0 voix contre, 20 voix pour.

Le conseil d'école se prononce donc en faveur du maintien de la semaine à 4 jours pour les 3 prochaines années scolaires.

4.Travaux et municipalité :

Dotation numérique pour l'école maternelle : projet abouti et voté au conseil municipal : remerciements au conseil municipal.

Demande : Maintenance régulière et lavage des vitres de l'école élémentaire réalisé par une entreprise. Projet d'aménagement de la cour du bas pour l'EPS (Education Physique et Sportive) puisque sur le terrain à côté du Tie-Break perte de place à cause de la création d'un padel tennis. Demande de deux paniers de basket définitifs, de deux poteaux de rugby sur la pelouse : création d'un plateau technique sportif. Cette demande en cours de traitement est suivie par Mme Bonin et M. Goryl.

5.Actions pédagogiques et éducatives dans le cadre du projet d'école

➤ Évaluations et suivi des élèves :

-Livret Scolaire Unique (CP à la 3ème) : ils sont donnés en version papier de manière semestrielle ou trimestrielle selon les classes.

- Livret de réussite (TPS - PS - MS - GS) Pour les élèves de la TPS à la GS en version papier.

- Evaluations nationales : La 2ème session d'évaluations nationales CP a eu lieu en janvier. Les enseignantes ont pu travailler et analyser ces résultats en conseil de cycle pour permettre à nos élèves de progresser.

Les compétences « comprendre des phrases lues seul (lecture silencieuse), résoudre un problème et soustraire » sont à renforcer. Globalement les résultats aux évaluations de janvier sont supérieurs à celles de septembre mais nous constatons que le nombre d'élèves à besoins reste relativement important (tout comme le nombre d'enfants ne maîtrisant pas suffisamment la langue française). Trois ateliers de soutien ont été mis en place pour certains élèves suite à ces évaluations (graphisme, numération entre 60 et 100, découverte de nouveau vocabulaire)

Les résultats obtenus aux évaluations nationales de 6ème ont été analysés également avec l'ensemble des enseignantes. Les exercices des trois séquences proposées se réfèrent aux programmes scolaires du cycle 3. En français, les exercices et le test de fluence permettent de tester les connaissances et compétences associées au « langage oral », à la « lecture et compréhension de l'écrit », et à l'« étude de la langue ». En mathématiques, l'évaluation porte sur les domaines « nombres et calculs », « grandeurs et mesures », « espace et géométrie ».

➤ Projets des classes et projets collectifs :

Ces projets réalisés ou à venir permettent à tous les élèves d'atteindre des compétences dans de nombreux domaines et de développer des conditions pour apprendre et mieux vivre ensemble.

Pour répondre à l'axe 1 de notre projet d'école Lire, écrire, compter, les enseignants poursuivent les activités autour du lexique, de la compréhension, de la syntaxe, avec des albums, des textes multiples et d'origines différentes, des films qui nous permettent de travailler les compétences orales et écrites.

Les actions suivantes ont été organisées :

- Echanges de lecture entre classes : très régulièrement, les classes de CP et CP/CE1 lisent des albums aux GS et MS
- Participation de la ludothèque Familles Rurales avec tous les élèves de l'école maternelle, les CP de Mme Marchais et les élèves d'ULIS
- Animation, emprunt de livres à la bibliothèque municipale pour toutes les classes.
- Prix Je lis, j'écris : rencontre avec un auteur Johan Leynaud d'un des livres du prix à la bibliothèque pour les MS/GS de Mme Chouly et Renaux mardi 5 mars.
- Participation à la semaine des mathématiques du lundi 11 mars au vendredi 15 mars : défis, jeux, création de problèmes échangés entre classes par exemple entre les GS et CP/CE1, Concours Maths sans frontières pour les CM2 avec les 6ème du collège Darnet
- Prix Funambulles pour les classes de CM1/CM2 : Le prix FunamBulles est un prix littéraire de bande dessinée qui s'adresse à tous les établissements scolaires de l'académie de Limoges.

Nos élèves sont invités à lire une sélection de 5 bandes dessinées et à voter en fin d'année pour leur BD préférée. Ils échangeront entre eux, et donneront leurs avis, leurs critiques, leurs coups de cœur et leurs productions éventuelles (commentaires, dessins, planches de bulles...)

- Projet Mémoire de l'esclavage avec la Ligue de l'enseignement pour les élèves de CM1/CM2 de Mme Thevet. Il permet d'aborder la thématique de la mémoire et des esclavages sous toutes leurs formes. Ecriture d'un conte musical avec l'aide d'un intervenant percussionniste. Participation au concours La Flamme de l'égalité + 18 juin : rencontre à Limoges et présentation des différents projets proposée par les classes participantes.

Pour l'axe 2 : Améliorer le climat scolaire :

- Programme **pHARE** : En novembre 2023, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, tous les élèves du CE2 à la Terminale ont pu remplir anonymement un questionnaire d'auto-évaluation.

Le harcèlement en milieu scolaire est *"le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs, voire violents"*.

Les atteintes les plus couramment déclarées sont à l'école :

- un ou plusieurs élèves racontent des choses fausses ou méchantes sur toi,
- un ou plusieurs élèves t'ont fait du mal exprès,
- tu t'es bagarré(e) avec un ou plusieurs élèves.

L'indice de victimation se définit par le nombre d'atteintes répétées subies. Il ressort de l'enquête que 3% des écoliers ont subi huit atteintes ou plus pour l'école Ravel.

La peur d'aller à l'école à cause d'un ou de plusieurs élèves affecte quelques élèves.

L'indice de qualité de vie scolaire dénombre les réponses négatives aux questions liées à la qualité de vie à l'école, au travail scolaire et à l'assiduité. Cet indice se dégrade à mesure que le nombre d'atteintes subies augmente.

Le croisement des indices permet d'identifier des situations dites "à surveiller", qui concernent 4% des écoliers de notre école. Ce questionnaire est un des outils qui a permis de libérer la parole de certains enfants.

Tout au long de l'année, les grands axes suivants sont en permanence travaillés dans les classes (du CP au CM2) lors de séances d'EMC en utilisant différents supports.

- Reconnaître une vraie situation de harcèlement et savoir ce qui n'est pas acceptable.
- Apprendre à dire non, apprendre à réagir.
- Apprendre à savoir à qui s'adresser en cas de souci.

Comme déjà précisé lors des réunions de rentrée, en cas de questionnement, d'inquiétude pour votre enfant, vous devez en informer son enseignant.

- **Journée de la Laïcité** : les élèves du CP au CM2 avec l'Ulis de l'école se sont mobilisés autour de la journée de la laïcité du 9 décembre 2023 et les enseignantes ont proposé des projets adaptés à chaque niveau de classe sur le thème principal de la laïcité mais aussi sur les valeurs de la République. Les enfants ont travaillé sur la charte de la laïcité, mené des débats philo. Ils ont également réalisé des défis autour de la charte, des acrostiches et produit un arbre de la laïcité visible dans l'entrée de l'école avec l'aide du service civique.

- Rencontre entre Monsieur le Maire, M. Boisserie Daniel et les élèves de la classe de CM1/CM2 avec Mme Poirrier lundi 11 mars : interview sur les Institutions françaises, son mandat de député pendant vingt ans, journée -type d'un député, les missions, différence entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, création d'une loi, ce qu'il aimé/pas aimé... Cette rencontre fut très appréciée par les élèves qui iront visiter la mairie en fin d'année scolaire.

- Première réunion des délégués de l'école de la GS au CM2 en novembre 2023 avec de nombreuses idées !
- Goûter de Noël et Cinéma de Noël offerts par la municipalité en décembre 2023.
- Journée déguisée vendredi 16 février proposée par les délégués.
-

Actions sportives :

- Rencontres USEP :

école maternelle : parcours sportifs le 11 décembre à Villa Sport et lutte le 25 janvier

école élémentaire :

- cross départemental 6 décembre à St-Pardoux

- Basket-ball à Villa Sport en février

- Ping-pong en février

- 12 mars : « Haute-Vienne 2024 - En course pour les Jeux » rencontre proposée par le conseil départemental sur le temps scolaire sur le site de Villa Sport à St-Yrieix, à destination des élèves de CM2 et 6ème, pour mettre en avant les valeurs de l'Olympisme (excellence, amitié, respect) et les bienfaits du sport auprès des jeunes et de leurs familles.

A venir : avec l'USEP : Bike and Run à St-Pardoux le 13 mars, Semaine Olympique et Paralympique du 2 au 8 avril, Hand-ball, Journée Jeux olympiques à Glandon le 17 mai et 31 mai, orientation le 25 mars pour les élèves de maternelle, pêche le 5 juin, Athlétisme à Beaublanc...

Piscine à VillaSport : la priorité est donnée aux classes de CP et de CM2, seules les classes incluant ces deux niveaux seront accueillies.

Classes bleues : une semaine prévisionnelle de natation avec deux séances par jour, encadrées par deux MNS et un BNSSA du lundi 13 mai au vendredi 17 mai pour les deux classes de CM1/CM2 et du lundi 24 juin au vendredi 28 juin pour les classes de CP et CP/CE1.

En ce qui concerne l'axe 3: Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde :

Spectacles au Centre culturel :

- 9 février : Pirouette et les 4 saisons pour les trois classes de maternelle

- 8 mars : Rock it Daddy

Spectacle JM France :

- 6 février : Les amours sous-marines

Sécurité à l'école :

- Permis Piéton pour les CE2 et Internet pour les CM2 avec l'intervention de la gendarmerie le 9 février

- Exposition MAIF sur la sécurité domestique à l'école maternelle.

- Animation au nouveau musée numérique de St-Yrieix Micro-Folie : les MS/GS de Mme Renaux

- **Projet événementiel** : « Musique pour elles » : un concert caritatif au profit de l'association France Victimes 87 parrainé par Lions Club Saint Yrieix avec le « LE CHOEUR DES MÔMES » avec les classes de CM1/CM2 de Panazol, St-Germain les Belles et Saint-Yrieix **à la salle des Congrès de St-Yrieix vendredi 15 mars en soirée.**

Ce concert est le fruit d'une énergie, d'un travail, d'un engagement, d'un soutien de nombreuses personnes avec à l'origine de ce magnifique projet : Christelle Costa, musicienne passionnée. Depuis le début de l'année scolaire, les enfants choristes ont créé des chansons sur les thèmes du respect, de la tolérance, de la fraternité, des rêves avec l'aide de Christelle Costa et Nathalie Robinier, intervenantes en musique dans les écoles. Chaque classe a imaginé un chant.

Les élèves ont pu également rencontrer et travailler avec deux artistes professionnelles subventionnées par la DRAC : Agathe Denoirjean pour les élèves de St-Yrieix et Florence Kolski de la compagnie Femme bilboquet pour les élèves de Panazol et St-Germain les Belles. Ces artistes ont mis en musique les chansons des élèves.

La conception de ces représentations uniques et originales, la réalisation finale n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de la fédération Hiero, Fondation La Poste, Koyam, No comment, la cité scolaire Darnet, des municipalités de Panazol, St-Germain les Belles, de St-Yrieix, de la Communauté de Communes du Pays de St-Yrieix, de l'Education Nationale, de l'organisateur principal Le Lions Club de St-Yrieix.

-Remerciements au Lions Club de St-Yrieix pour un don financier d'environ 1 700 euros pour un achat de matériel aidant aux élèves du dispositif Ulis de l'école Ravel dans le cadre d'actions au profit de la jeunesse. Grâce à ces achats offerts, les enfants pourront bénéficier d'un vélo-bureau, d'un bureau ergonomique, de séparateurs, de boîtes et tours de rangement, de fidgety feet...

Actions menées par l'association des parents d'élèves :

- Opérations jacinthes de Noël
- Une soirée déguisée carnaval pour les enfants samedi 9 mars 2024 (17-21h)
- Fête de l'école (sous réserve de bonnes conditions climatiques) : vendredi 28 juin. Une réunion de préparation sera bientôt programmée.

6. Questions diverses :

Pour la Municipalité :

1) Présence d'un « feu tricolore » dans la cantine de l'école maternelle : depuis quand a-t-il été mis en place et quel est son utilité ?

Réponse de Mme Bonin :

Ces dispositifs ont été mis en place dans les cantines des écoles Jules Ferry et Maurice Ravel respectivement en mars 2023 et en novembre 2023, suite à une formation à laquelle ont assisté les personnels de la mairie encadrant le temps périscolaire. Il s'agit d'un baromètre du bruit visant à réduire les nuisances sonores lors du temps de repas pour améliorer le bien-être des enfants. Le mode d'utilisation de cet outil est l'incitation positive (les élèves reçoivent un bon point si le baromètre reste au vert). Il ne s'agit en aucun cas d'une sanction.

NB : suite à cette réponse, une représentante des parents d'élèves a précisé que, d'après les explications de sa fille, l'utilisation quotidienne de cet outil se faisait de la manière suivante : quand le niveau de bruit était trop élevé et que le feu passait au rouge, les enfants étaient menacés d'une punition qui n'était jamais donnée. Dans le cas de sa fille, cela génère une angoisse qui lui fait appréhender le moment du repas. À cette remarque, Mme Bonin a dit qu'elle allait faire le point avec le personnel périscolaire.

2) Est-il possible de proposer aux enfants de goûter à l'intérieur lors de la garderie du soir quand il fait froid ou qu'il pleut ?

Réponse de Mme Bonin :

Il ne sera pas proposé aux enfants de goûter à l'intérieur, et ce pour la raison suivante. Le personnel qui encadre les enfants doit attendre dehors jusqu'à 16h30-16h35, le temps que les enfants dont les parents sont en retard puissent redescendre dans la cour pour rester à la garderie du soir. Les enfants prennent leur goûter dans ce laps de temps, entre 16h15 et 16h30. Ils sont assis dehors sous le préau donc à l'abri de la pluie. Une fois que tous les enfants qui restent à la garderie sont dans la cour, le personnel décide éventuellement de rentrer si la météo ne permet pas de jouer dehors.

3) Durant les travaux de mise aux normes de la cuisine centrale la mairie de Saint-Yrieix fait appel à un prestataire extérieur. Cette solution aura-t-elle un impact sur le coût des repas pour les parents ?

Réponse de Mme Bonin :

Il a été décidé la mise aux normes de la cuisine centrale (coût 1 million d'euros).

Dans les solutions alternatives envisagées, la cuisine de la salle des congrès a fait l'objet d'un audit pour voir si elle pouvait être utilisée en remplacement durant les travaux. Les services vétérinaires n'ont pas donné leur accord. Un appel d'offres a donc été passé pour trouver un prestataire extérieur, avec un cahier des charges strict (respect de la loi EGAlim, menus soumis à une diététicienne etc.). Une seule entreprise a répondu - malgré plusieurs dossiers de réponse retirés - et a donc remporté le marché. Il s'agit de la Sodexo. Le coût des repas est de 5,06 euros TTC pour les maternelles et de 6,27 euros TTC pour les élémentaires.

La mairie subventionne les repas. Le reste à charge des familles reste inchangé à 1,60 euros TTC par repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le secrétaire :
M. Castaing



Directrice de l'école primaire :
Mme Deshais



Le prochain conseil d'école est fixé au lundi 17 juin 2024 à 18h à l'école élémentaire.